

DELIBERATIONS

COMMUNE NOUVELLE

Suite à la réunion du 22 mars 2016, le conseil doit se prononcer (avant fin Juin 2016) sur les points suivants pour la commune nouvelle avec Bagnols, le Bois d'Oingt, Moiré, Oingt et Saint Laurent d'Oingt.

1/ La date de création : 1^{er} janvier 2017

Avis du conseil : Oui

2/ Le siège de la commune nouvelle à la mairie 1 avenue du 8 mai 1945 69620 – le Bois d'OINGT

Avis du conseil : Oui

3/ Le nom de la nouvelle commune : les noms suivants sont proposés : Val d'Oingt, Etoile des pierres dorées, banne en pierres dorées, ou autres

Proposition du conseil : Val des pierres dorées.

4/ Modalités du nouveau conseil : tous les conseillers

Avis du conseil : Oui

5/ Nom de la personne chargée des mesures conservatoires et urgentes jusqu'à l'élection du maire de la commune nouvelle : Antoine DUPERRAY - Conseiller Départemental

Avis du conseil : Oui

Une réunion réunissant les conseillers des 5 communes est programmée jeudi 12 Mai 2016 à 19 h à la mairie du Bois d'Oingt en présence du Député Patrice VERCHERE.

Monsieur Le Maire rappelle à chacun les membres des commissions de la commune nouvelle pour les élus de Moiré.

AERODROME VILLEFRANCHE-TARARE.

Un plan de servitudes aéronautiques (PSA) est soumis au conseil municipal.

Ce dossier concerne la délimitation des zones dans lesquelles la hauteur des constructions ou obstacles de toute nature est réglementée.

Avis du conseil : Accord

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES : Activités Périscolaires

Monsieur Le Maire présente au conseil une convention de prestation de services relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour les niveaux maternelle et primaire, qui serait passée entre la commune de Theizé et Moiré.

L'organisation des mercredis après-midi sera gérée par l'Association du Club des 8.

Coût de cette prestation fixé à 7.70€ par enfant et par jour.

Avis du conseil : Accord

TRAVAUX DES COMMISSIONS

VOIRIE :

- ▶ Recensement des « nids de poules » pour apport d'enrobé à froid. Voir pour une dameuse
- ▶ PATA : Néant pour 2016

- ▶ La peinture au sol de la traversée du village s'est dégradée : la MDR sera contactée par la commission.

FONCIER :

- ▶ **Déclaration préalable déposée** : M. Mme GOETZ « Le Boucairon » pour modification maison d'habitation, dossier en instruction.

- ▶ **Déclaration préalable accordée** : M. BUTTE Jean-Philippe « Vignes Brun » pour abri de jardin de 16 m2.

BATIMENTS :

▶ Billard Club

Travaux accessibilité : escaliers billard, devis demandés.

FLEURISSEMENT :

- ▶ Les fleurs sont commandées. La plantation aura lieu samedi 7 mai à 8h. Rdv au local technique (si beau temps).
- ▶ Remise des prix du fleurissement le 8/10/16 à St Jean Des Vignes.
- ▶ Pascale COLNEL a assisté à la formation offerte par « Naturis » (sujets abordés : terreaux, pièges à bêtes, fleurissement champêtre...).

CIMETIERE :

- ▶ Courrier de Carine GEORGEL sollicitant l'acquisition d'une place dans le Columbarium pour y déposer l'urne funéraire de son père.
- Avis favorable du Maire

ENFANCE –JEUNESSE ET SPORT :

- ▶ **Cap Génération** : l'AG a eu lieu le 29/3. 75 bénévoles, 7 salariés, énorme travail effectué sur les TAP des communes environnantes, renfort de l'équipe de la cellule emploi, bilan avec un solde positif de 12225€.

INFO - COMMUNICATION :

- ▶ Bulletin municipal : en cours de distribution

TOURISME :

- ▶ Suite à l'AG de l'office de tourisme : inauguration du nouveau local à Anse, 3 points tourisme : Ponts-Tarrets, Anse et Oingt.

FESTIVITES - VIE ASSOCIATIVE :

- ▶ Marche pédestre du comité des fêtes prévue le 22/5/16.
- ▶ Monsieur Le Maire rappelle qu'il faut un Président au comité des fêtes si manifestation (pour une question d'assurance).

ENVIRONNEMENT - DECHETTERIE :

- ▶ Les bacs roulants devraient être livrés dans environ 8 semaines.

PERSPECTIVE - AVENIR COMMUNE NOUVELLE :

- ▶ La charte de la commune nouvelle est en cours d'élaboration.

SYNDICATS

SAVA :

- ▶ Vote du budget : 40000€ inscrits pour les travaux Rue du Sud à Moiré.

SYNDICAT DES EAUX :

- ▶ La maintenance des 10 poteaux incendie a été réalisée : pas de problème particulier.

DIVERS

- ▶ Rénovation de la statue St Vincent : voir avec le tourneur sur bois de Bagnols